

Bordeaux, le 16 Mai 2022

Un nouveau partenariat entre l'Urssaf Aquitaine et l'ARAPL-Nouvelle Aquitaine

Olivier THIEBAUT et Céline GUYADER, respectivement Président et Directrice de l'ARAPL Nouvelle Aquitaine, Jean-Paul PAGOLA et Henri LOURDE-ROCHEBLAVE, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur Régional de l'Urssaf Aquitaine ont signé le 16 mai 2022 une convention de partenariat pour améliorer la qualité du service rendu aux Professions Libérales.

La signature de cette convention s'inscrit dans une démarche très concrète.

Ainsi, l'ARAPL Nouvelle Aquitaine organise des formations sous l'égide de l'ORIFF-PL Nouvelle Aquitaine pour les créateurs d'entreprise, professions libérales et y invite l'Urssaf en tant qu'animateur sur les questions de protection sociale, très importantes pour bien démarrer une activité avec le statut adéquat.

L'Urssaf prendra en charge avec une attention particulière les cas de professionnels libéraux adhérents de l'ARAPL Nouvelle Aquitaine, qui seraient en recherche de contact personnalisé pour résoudre les difficultés ressenties et notamment celles liées à la crise Covid.

Des échanges seront organisés entre les deux partenaires sur l'évolution de la réglementation sociale et les questions qu'elle soulève mais aussi sur les offres de services respectives de nature à faciliter la gestion sociale au quotidien des professions libérales.

Par cette signature, l'Urssaf Aquitaine et l'ARAPL Nouvelle Aquitaine renforcent ainsi leur engagement auprès des professions libérales de la région.

L'ARAPL Nouvelle Aquitaine en quelques mots

L'ARAPL Nouvelle Aquitaine est une association loi 1901 qui a pour ambition d'accompagner, de sécuriser et de former tous les professionnels libéraux

Au-delà de son activité réglementaire d'Association de Gestion Agréée par l'administration fiscale et des avantages fiscaux octroyés à ses adhérents professionnels libéraux (notamment la réduction d'impôt pour frais de comptabilité), l'ARAPL Nouvelle Aquitaine propose de nouveaux services à ses adhérents et à leurs conseils experts-comptables partenaires :

- ✓ La sécurisation fiscale de leur dossier BNC avec l'Examen de Conformité Fiscale (ECF)
- ✓ Un service d'assistance, assuré par une équipe de spécialistes, aux compétences pluridisciplinaires, toujours à l'écoute des adhérents et de leurs conseils, par téléphone, par mail et sur rendez-vous sur Bordeaux et lors de permanences en Nouvelle Aquitaine
- ✓ Des formations pratiques multi-domaines pour développer leurs compétences
- ✓ Une documentation exclusive sur mesure pour leur révéler l'essentiel
- ✓ Un assistant comptable en ligne, simple, intuitif, spécialement conçu pour les libéraux désirant tenir eux-mêmes leur comptabilité.

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs de l'Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

Contact presse :

Valérie PONZO

Directrice de la communication

Valerie.ponzo@urssaf.fr